

20 avril 2023

GSK acquiert BELLUS Santé inc. pour 2 milliards de dollars américains

Davies agit à titre de conseiller juridique pour BELLUS Santé inc. dans le cadre de sa vente pour 2 milliards de dollars américains à GSK, une société pharmaceutique mondiale dont le siège social est établi au Royaume-Uni.

Située à Montréal, BELLUS Santé améliore la vie des patients souffrant de toux chronique réfractaire (TCR) qui ne répond pas au traitement d'une condition sous-jacente ou qui est autrement inexpliquée.

Cette acquisition permet à GSK d'avoir accès au camlipixant, un antagoniste P2X3 hautement sélectif et potentiellement le meilleur de sa catégorie, développé par BELLUS Santé. Le camlipixant est actuellement en phase III de développement pour le traitement de première ligne des patients adultes atteints de TCR. Cette acquisition complète également l'expertise de GSK dans le domaine des médicaments respiratoires et renforce ses capacités de pointe en matière de recherche et développement, de fabrication et de commercialisation.

La transaction devrait être finalisée au cours du troisième trimestre de 2023 ou plus tôt.

L'équipe de Davies, qui agit à titre de conseiller juridique, comprend Sébastien Roy, Amélie Doyon et Ryan Brun (Droit des sociétés et Fusions et acquisitions – sociétés ouvertes), Brian Bloom et Taj Kudhail (Fiscalité), Charles Tingley (Concurrence, lois antitrust et examen de l'investissement étranger), Hélène Bussièrès (Emploi, travail et rémunération des dirigeants) ainsi que Louis-Martin O'Neill et Faiz Lalani (Règlement de différends).